

COMMUNE DE SAINT-LAURENT-DU-VAR

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC A DES FINS COMMERCIALES
Locaux de restauration - Complexe sportif de Montaleigne
AVIS D'APPEL A CANDIDATURES
ARTICLE L2122-1-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques

SECTION I – POUVOIR ADJUDICATEUR/ ENTITÉ ADJUDICATRICE

I.1) Nom et adresses

COMMUNE DE SAINT-LAURENT-DU-VAR

222 Esplanade du Levant - Hôtel de Ville - 06700 SAINT-LAURENT-DU-VAR (FRANCE) Service Juridique, Règlementation et Patrimoine - Tél : 04.92.12.42.61 - Fax : 04.92.12.60.94

Courriel : juridique@saintlaurentduvar.fr

Site internet de la Commune : <http://www.saintlaurentduvar.fr/>

I.2) Communication :

Les documents concernant la présente consultation sont disponibles gratuitement en accès direct et complet sur le site internet de la Commune à l'adresse indiquée ci-dessus et /ou sur demande auprès du Service Juridique par mail ou par téléphone indiqués ci-dessus.

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues

Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus auprès du Service Juridique, aux coordonnées indiquées ci-dessus.

Les candidatures ou, le cas échéant, les offres doivent être envoyées :

Par courrier en lettre R.A.R. ou remis en main propre contre récépissé à l'adresse indiquée ci-dessus (article I.1).

SECTION II – OBJET

A) Étendue de l'autorisation d'occuper le domaine public communal

Le présent appel à candidatures concerne la mise à disposition d'un local communal situé dans l'enceinte du complexe sportif de Montaleigne, sis Chemin de l'Estelle 06800 Cagnes-sur-Mer, pour l'exploitation d'une activité de restauration, à pourvoir au plus vite.

L'occupant sera autorisé à occuper un local d'une superficie de 115 m² situé sur le domaine public communal et plus particulièrement dans l'enceinte du complexe sportif susmentionné. Ce local est constitué d'une salle de restauration, d'une cuisine et d'une toilette PMR. Présence également d'une terrasse.

L'exploitation du local de restauration se fera conformément aux dispositions de la convention d'une durée de 3 ans, disponible sur le site de la Commune, sur demande auprès du Service Juridique ou par mail à l'adresse suivante :

juridique@saintlaurentduvar.fr.

B) Redevance

Le présent appel à candidatures est lancé avec une redevance mensuelle de : Neuf cent euros (900,00 €) conformément aux dispositions du Code général de la propriété des personnes publiques et à la délibération du Conseil Municipal du 22 février 2018.

C) Description des prestations et les critères d'attribution

Ces éléments sont définis dans le règlement de consultation disponible sur le site de Commune ou sur demande à l'adresse suivante : juridique@saintlaurentduvar.fr

SECTION III - PRESENTATION ET REMISE DES OFFRES

A) Constitution du dossier

Les candidats auront à produire un dossier complet comprenant un dossier personnel et un dossier d'offre.

Ces éléments sont définis dans le règlement de consultation disponible sur le site de la Commune ou sur demande à l'adresse suivante : juridique@saintlaurentduvar.fr

B) Date limite de remise des candidatures ou de réception des offres

Date : **vendredi 26 avril 2019** Heure locale : **16h00**

C) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation : Français

D) Procédures de recours

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Tribunal Administratif de Nice – 18 avenue des Fleurs – CS 61039 - 06050 NICE CEDEX 1 (France) - Courriel : greffe.ta-nice@juradm.fr - Téléphone : 04.92.04.13.13 / 04.89.97.86.00 Fax : 04.93.55.78.31 - Adresse internet : <http://nice.tribunal-administratif.fr/>

E) Date d'envoi du présent avis : 11 avril 2019